



# Ytrac *au fil des mois*

Ytrac Bourg | Le Bex | Espinat

JUILLET 2021 | n°03

Terrain de foot  
d'Ytrac

Dimanche  
5 Septembre

## FORUM des associations et du bénévolat



► **ZOOM SUR :**  
Le diagnostic du  
centre bourg par  
le CAUE

**Cantal**  
**c|a.u.e**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

► **ZOOM SUR :**  
Le prix AGRILocal



► **ZOOM SUR :**  
La salle d'activités  
multi-générationnelle

► **ZOOM SUR :**  
Le **C.C.A.S.**  
Centre Communal d'Action Sociale

# Le mot DU MAIRE



Mesdames, Messieurs  
Chères ytracoises, chers ytracois,

La diffusion de ce bulletin d'information s'inscrit dans le temps des vacances, vacances scolaires, vacances en famille, ici ou ailleurs. Cette période estivale est un moment de ressourcement. Pour autant et malgré notre désir de retrouver la « vie d'avant », nous ne devons pas baisser la garde. Il faut continuer à respecter les mesures barrières et se saisir pleinement de la vaccination pour être protégé et se protéger collectivement.

Dans cette période où l'on souffle enfin un peu, je remercie tout particulièrement les agents qui ont œuvré au bon fonctionnement des services, les associations et les élus qui se sont mobilisés pour que l'on puisse, avec l'implication de chacun, passer au mieux cette période difficile.

Malgré ce contexte, les projets avancent et se dessinent. Vous en trouverez le détail au fil des pages de ce bulletin. Ils sont pour partie, les premiers éléments concrets de la déclinaison d'un projet de territoire défini en complémentarité pour répondre aux enjeux à l'échelle de la commune, de son bassin de vie et dans une vision plus large, de la CABA.

Ils s'inscrivent dans les objectifs du programme « Petites villes de demain » dont Ytrac fait partie. Ce programme constitue, à l'échelle de la commune et de son bassin de vie, un outil de relance au service des territoires pour améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité et le développement durable. Pour ce faire nous bénéficierons de l'appui d'un chargé de projet « Petites villes de demain » recruté par la CABA pour accompagner les 7 communes labellisées et par rayonnement celles constituant leurs bassins de vie.

Ils sont bien évidemment à relier au projet de territoire défini à l'échelle de la CABA autour de trois grands axes :

- le développement économique, locomotive de tout le bassin de vie.
- une attractivité à renforcer au sein d'une nature préservée dans un pays d'art et d'histoire.
- une armature durable fondée sur l'équilibre territorial.

Un projet de territoire structurant et fédérateur dans lequel la commune d'Ytrac sera partie prenante, actrice et bénéficiaire.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin... »

Soyez assurés de toute notre mobilisation pour donner tout son sens à ce proverbe africain.

Bien à vous

**Bernadette GINEZ**  
Maire d'Ytrac

Permanence sur RDV  
le samedi 8h30 à 10h30



## MAIRIE D'YTRAC

4, av. de la République - 15130 YTRAC  
tél. 04 71 47 70 79  
accueil@mairie-ytrac.fr

## Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Vendredi et samedi de 8h à 12h

Directrice de la publication : Bernadette Ginez  
Impression : Osmose - ZAC du Puy d'Esban - 15130 YTRAC

+ d'actus sur :  
**ytrac.fr**



# Budget prévisionnel 2021

Le 8 Avril, le conseil municipal a voté le budget qui s'équilibre à 4 328 086 Euros en dépenses et recettes de fonctionnement et à 2 242 163 Euros en investissement avec un virement à la section d'investissement (auto financement prévisionnel) de 1 100 000 Euros.

Cet auto financement est en très forte hausse par rapport aux années précédentes. Cet indicateur est capital et conditionne nos investissements futurs et pour envisager sereinement le financement de la future grande salle, d'où la nécessité impérieuse de toujours maîtriser nos dépenses de fonctionnement et trouver le bon équilibre entre fonctionnement et investissement. Nous avons fait le choix de **ne pas augmenter les taux d'imposition** et de limiter le recours à l'emprunt.

Les charges financières et l'endettement sont également en baisse et constituent également un indicateur favorable.

**En fonctionnement**, les visuels ci-dessous montrent la répartition des dépenses et recettes.

**Coté investissement** (principales dépenses)

- aménagement de la place Moissinac pour 411 800 €
- entretien voiries et divers aménagements : 260 000 €
- achat maison, aménagement et sécurisation sous l'église : 80 000 €
- aménagement voie verte Espinassol : 184 773 €

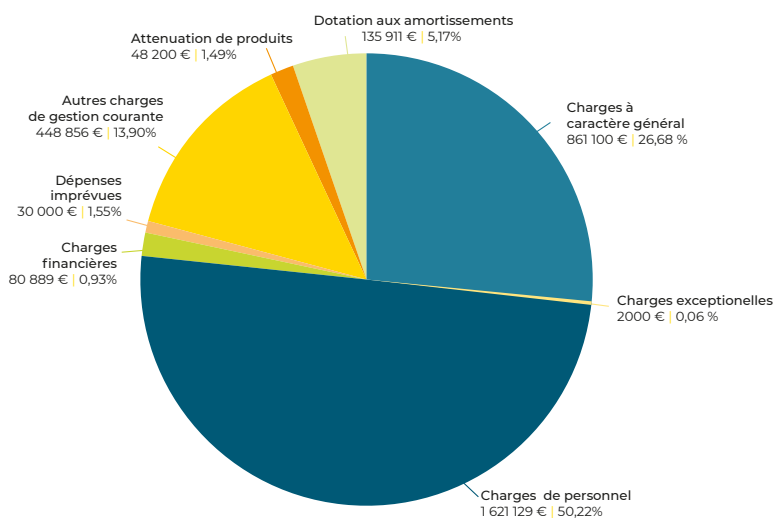
- achats de terrains : 120 000 €
- création d'un self à l'école d'Ytrac : 31 000 €
- concours d'architecte grande salle : 78 120 €
- panneau lumineux d'information au Bex : 20 000 €
- mobilier écoles : 10 000 €
- reprise des tombes abandonnées au cimetière d'Ytrac : 70 000 €
- réseau pluvial à Espinat + eaux usées zone artisanale Branviel : 200 000 €

**Les subventions d'ores et déjà obtenues :**

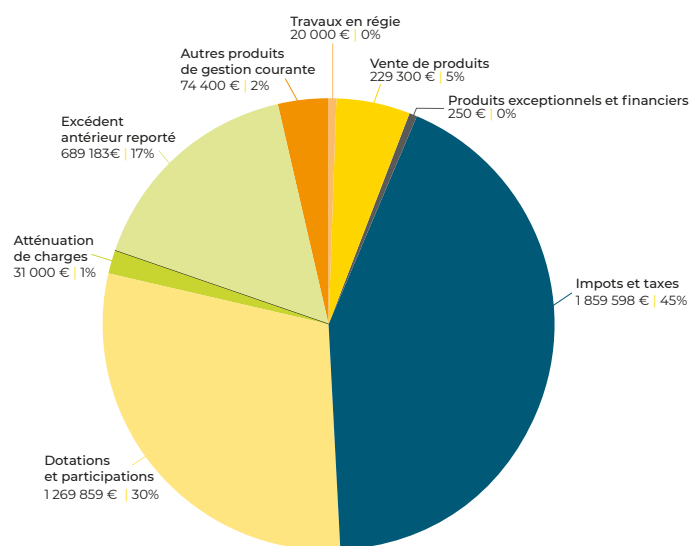
- **Conseil Régional** : 65 000 € pour la place Moissinac
- **Conseil Départemental** : 41 265 € (café Bos et av des frères Pélissier ) 96 692 € pour la place Moissinac
- **DETR (ETAT)** : 79 997 € pour la place P. Moissinac
- **DSIL** : 65461 € pour la place P. Moissinac

**Daniel FLORY**

Adjoint finances,  
administration générale, environnement



**DÉPENSES : 4 328 086 €**



**RECETTES : 4 328 086 €**

# Environnement 2021

- **Dernière tranche des caches containers** : 20 000 € sont consacrés à la finalisation de ce projet
- **Aménagement pigeonnier enclos Delrieu** (face au centre commercial d'Ytrac)  
Afin de conserver notre patrimoine bâti ancien de la commune, le pigeonnier va être remis hors d'eau : 30 000 € (toiture et joints crépis)
- **Concours des maisons fleuries**  
Comme tous les ans, un jury composé des membres de la commission environnement passera dans les rues, photographier les façades et balcons fleuris courant Août. N'hésitez pas à envoyer à la Mairie les photos de vos fleurissements qui n'attendent pas cette période ; elles pourront être prises en compte et illustrer nos bulletins municipaux. Pensez également à tous décors originaux qui pourraient être primés.

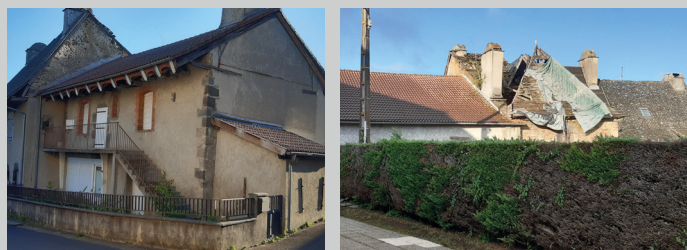
## DIAGNOSTIC DU CENTRE BOURG ET ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Etude du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

**Le CAUE est un organisme investi d'une mission d'intérêt public et a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture et de l'environnement dans le territoire départemental.**

**Le conseil municipal a souhaité s'appuyer sur l'expertise du CAUE pour réfléchir aux aménagements du cœur du bourg et la réalisation des voies douces reliant les trois pôles de la commune.**

Après la réfection de l'avenue de la Paix, la réalisation de trottoirs dans le « tournant Lascaux », la démolition du « café Bos » et l'opportunité d'acquérir les deux maisons situées sous l'église pour des raisons de sécurité et de risque de péril imminent, il convient désormais de décider du devenir de ces espaces.



Si ces deux maisons représentent bien une image du patrimoine de la commune au siècle dernier, leur réfection, compte tenu de l'état de délabrement de la « maison Bos » constituerait un investissement financier déraisonnable par rapport à une utilisation d'habitation locative.

Dès lors, et après confirmation du diagnostic par le CAUE, la démolition de ces bâtiments s'impose et il convient de proposer un nouveau visage à cette sortie nord d'Ytrac.

### LES OBJECTIFS RETENUS SONT :

- **La sécurisation par un ralentissement des véhicules et par une continuité des trottoirs**
- **Une mise en valeur de notre église**
- **Une ouverture avec une vue sur les montagnes**
- **Un réaménagement paysager de cet espace favorisant la plantation d'arbres**

L'étude du CAUE poursuit son analyse par une prolongation de ces aménagements incluant la place de l'église jusqu'à la Mairie.

Concernant les voies douces, après une première réalisation en 2021 du carrefour d'Espinat jusqu'au château d'Espinassol, il conviendra de poursuivre vers Ytrac ; l'idéal serait d'avoir une séparation entre la chaussée et la voie douce. Les problèmes de maîtrise du foncier nous imposeront peut-être une ambition un peu réduite, tout en privilégiant la sécurité des promeneurs très nombreux sur cet espace.

Il en est de même sur la sortie vers Branviel, la sécurisation du carrefour au pont du Méricain et la sortie de la rue de la maison de retraite. Sur cette zone jusqu'à la forêt, la largeur de l'espace communal facilitera la réalisation. **L'objectif, à moyen ou long terme, selon nos possibilités financières, est de relier les trois pôles de la commune par des voies douces.**

## INFORMATION SUR LES CIMETIÈRES D'YTRAC ET DU BEX

La procédure de reprise des concessions abandonnées est pratiquement terminée. Les finitions (remise de terre végétale, reprise du goudronnage endommagé) sont prévues au bout de 6 mois, le temps de laisser tasser la terre. Si les familles intéressées par un achat peuvent se manifester auprès du secrétariat de mairie, il est conseillé d'attendre au moins 6 mois pour réaliser des travaux d'entourage ou caveaux afin d'éviter tout affaissement du sol.

**Le prix des emplacements est fixé sur les mêmes bases que le nouveau cimetière ; cependant, le prix n'est plus au mètre carré mais au nombre de places étant donné les dimensions hétéroclites des tombes reprises.**

**Daniel FLORY**

Adjoint finances,

administration générale, environnement



# Travaux, urbanisme

## ► PLACE PIERRE MOISSINAC



Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement de la Place Pierre MOISSINAC ont dû être suspendus en raison des retards annoncés dans la fourniture de matériaux.

Ces retards entraînent un décalage dans la conduite du chantier.

Nous ne pouvions disposer des dates de livraisons fiables. Aussi afin de ne pas pénaliser l'activité estivale des commerces, nous avons pris la décision de décaler la date de reprise du chantier au 31 août 2021.

C'est pourquoi, une remise en état provisoire a été réalisée.

**Toutefois certains travaux ont été effectués :**

- Le passage des gaines qui alimenteront les futurs candélabres et la réfection d'une partie du réseau pluvial.



- La démolition d'une partie du garage de la propriété de Mme TARDIEU et la construction d'un mur de séparation qui permettent une ouverture et un élargissement pour de futures places de parking.

## ► TRAVAUX DE VOIRIE 2021

Ces travaux sont en cours, le détail vous sera communiqué dans le bulletin de fin d'année. Cela concerne plusieurs voies à divers endroits de la commune.

## ► ZONE ARTISANALE DE BRANVIEL

La décharge de matériaux inertes arrive en fin d'exploitation à la fin de l'année.

Nous avons décidé avec l'entreprise COLAS avec qui nous avons une convention de la niveler de façon à créer une parcelle. De la terre végétale sera apportée pour la remise en état de celle-ci. Ces travaux seront réalisés jusqu'à la fin de l'année 2021.

## ► DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

**Le déploiement de la fibre par Orange et ses sous-traitants se poursuit sur la commune.**



Son installation passe, sur certains secteurs, par un déploiement en aérien. Dans certains cas et après étude par Enedis de la faisabilité d'installation sur les poteaux ciments existant, il apparaît qu'un certain nombre d'entre eux ne peuvent, en toute sécurité, supporter le poids d'un câble supplémentaire.

C'est pour cette raison qu'Orange, via ses sous-traitants, réalise l'implantation de poteaux dédiés à la fibre, complémentaires aux poteaux Enedis existants. **La liste des rues concernées est en ligne sur le site internet [www.ytrac.fr](http://www.ytrac.fr).**

Dès que ces implantations seront effectuées, les câbles de la fibre seront déployés sur ces nouveaux appuis aériens.

Il restera à Orange à installer les équipements nécessaires au raccordement des maisons concernées.

**Serge LAUBY**

Adjoint travaux, urbanisme, services techniques

## Communication



### Un 2<sup>ème</sup> panneau lumineux d'information sur la commune

Après avoir installé un premier panneau lumineux d'informations devant la mairie, et suite à nos engagements nous allons procéder à l'installation d'un second double face au Bex, proche de l'école, de l'église et de la place. Le choix de cet emplacement paraît être le plus judicieux pour toucher un maximum de personnes compte tenu de la configuration de l'habitat sur ce secteur de la commune. Ce panneau lumineux double face permettra d'informer les

habitants du Bex et les automobilistes qui empruntent régulièrement cette route des manifestations et événements qui se déroulent tout au long de l'année sur notre commune.

Son **installation** est prévue **début septembre** et son fonctionnement sera assuré simultanément avec celui du bourg par connexion internet.

Grâce à la technologie des LED, la **consommation électrique est très faible** et les diodes lumineuses ont une durée de vie moyenne de 100 000 heures. Son fonctionnement est interrompu volontairement la nuit, les horaires pouvant varier en fonction des saisons. **Pour couvrir les 3 principaux pôles de la commune, un autre panneau devrait être installé sur le secteur d'Espinat dans les prochains mois.**

**Dominique FABREGUES**

Adjoint communication, développement économique et tourisme

# Education / Enfance / Jeunesse

## PRIX AGRILocal 2021



Nos cuisiniers Monique LABRUNIE, Murielle BERTRAND, Yoann LEYMARIE

Le 18 mai 2021, l'équipe municipale s'est vue remettre par Bruno Faure, Président du Conseil Départemental, le **trophée national « Acheteur Agrilocal 2021 »** dans la catégorie Ecole.

Cette démarche, engagée depuis plusieurs années, prend tout son sens en termes économiques en générant du chiffre d'affaires pour les producteurs et artisans locaux, en termes de mise en avant des savoir-faire, de santé pour les enfants, de lutte contre le gaspillage également.

Cette politique d'approvisionnement au plus près du territoire s'accompagne d'un travail de sensibilisation des enfants au goût et au bien-manger. A cela s'ajoute la notion d'équilibre sport-santé notamment à l'école des Volcans d'Auvergne, tirée au sort pour participer au **projet national ALLIANCE**. Ce dernier implique l'école et la municipalité dans l'objectif commun de développer les démarches et actions de promotion de la santé et du bien-être auprès des enfants scolarisés à l'école primaire, non seulement dans le temps scolaire mais aussi dans les autres temps de l'enfant comme la cantine et le périscolaire.



Remise du trophée à nos cuisiniers le 18 mai 2021 par Bruno Faure.

## TARIFICATION SCOLAIRE

La CAF a effectué une refonte de sa grille de QF en septembre 2020. Il a été notamment créé une huitième tranche pour les revenus les plus élevés. Le Centre socioculturel a réadapté sa grille en tenant compte de ces modifications en début d'année civile. Dans le but de garder une cohérence pour les familles, la municipalité a réadapté également la grille de tarification ALAE et cantine pour la rentrée de septembre 2021.

QUOTIENTS FAMILIAUX	ALAE			ÉTUDE SURVEILLÉE 15h45-16h45	REP'ALAE + cantine ALSH							
	MATIN 7h30-8h30	MIDI 11h30-13h30	SOIR 16h45-18h30		ENFANTS DE LA COMMUNE			EXTÉRIEURS A LA COMMUNE			ADULTES REPAS	
					TOTAL	REPAS	ALAE	TOTAL	REPAS	ALAE		
< 427	0.83	0.83	0.83	0.45	< 427	2.38	1.55	0.83	4.11	2.88	1.23	5.15
428 < QF < 518	0.85	0.85	0.85	0.46	428 < QF < 518	2.41	1.56	0.85				
519 < QF < 660	0.93	0.93	0.95	0.51	519 < QF < 660	2.57	1.64	0.93				
661 < QF < 1045	1.03	1.03	1.06	0.56	661 < QF < 1045	2.72	1.69	1.03				
1046 < QF < 1397	1.08	1.08	1.11	0.58	1046 < QF < 1397	2.78	1.70	1.08				
1398 < QF < 1833	1.13	1.13	1.16	0.60	1398 < QF < 1833	2.84	1.71	1.13				
1834 < QF < 2202	1.18	1.18	1.21	0.62	1834 < QF < 2202	2.90	1.72	1.18				
QF > 2203	1.23	1.23	1.26	0.64	QF > 2203	2.96	1.73	1.23				

Cantine alsh (sur site d'ytrac) pour communes partenaires du centre socioculturel : 3.11 €  
Ramassage scolaire uniquement Ecole du Bourg : 1 € aller/retour

## HORAIRES DE LA RENTRÉE SCOLAIRE, JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

### À l'école du Bex.

- à 8H30 pour les élèves de la Grande Section au CM2 : les élèves de Grande Section seront accueillis dans le hall de la maternelle, les élèves du CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 dans la cour.
- à 8H45 pour les élèves de la Moyenne Section : accueil dans le hall de la maternelle.
- à 9H00 pour les élèves de la Petite Section : accueil dans leur salle de classe.

### À l'école des Volcans d'Auvergne.

Accueil des familles à 8h20 toutes classes confondues.

**Dominique LAVIGNE**  
Adjointe éducation, enfance,  
jeunesse, culture



# Vie associative



**Comme l'économie, les associations ont été en grande souffrance, mais elles se sont adaptées et tiennent toujours un rôle important dans la vie de notre commune.**

Le tissu associatif, riche de ses 34 associations, qui maille notre territoire communal, prouve à nouveau le lien essentiel entre tous les habitants.

A cet égard, la commune d'Ytrac organise son **4<sup>ème</sup> FORUM des associations le dimanche 5 septembre sur le terrain de foot d'Ytrac avec au programme :**

- **La signature de la charte d'engagement entre les associations et la commune**
- **Un pique-nique ouvert à tous tiré du sac, à partir de 12h**
- **À partir de 14h présentation des diverses activités des associations présentes**
- **Jeux pour enfants, maquillage, etc.**

Nous espérons que ce forum pourra être le lancement d'une nouvelle saison avec la reprise « normale » des activités pour chacune des associations de notre commune.

**Nadine BRUEL**

Adjointe vie associative,  
coordination grands événements

## Action sociale

### Qu'est-ce qu'un Centre Communal d'Action Sociale ?

Le CCAS est en charge de l'action sociale sur votre commune.

### Que fait le CCAS ?

Le CCAS a pour mission de soutenir les habitants de la commune :

- **Attribution d'aides financières**, d'aides en nature (bons d'achats alimentaires) dans les situations de difficultés au regard des ressources et / ou de dettes\*.
- **Aide au permis** de conduire.
- **Tarifification solidaire** carte de bus Cab 'Avantage
- **Mise en œuvre d'actions** et d'animation, de prévention et de solidarité
- **Registre d'alerte** et de prévention (canicule, grand froid)
- **Visite veille-prévention** du facteur.
- **Lutte contre l'isolement**, maintien du lien social.

### Qui contacter ?

- **La Mairie** : 04 71 47 70 79
- **Nathalie GARDES**  
Assistante sociale : 04 71 46 99 63
- **Le CLIC** : 04 71 62 88 95

Le CCAS travaille en partenariat avec des organismes sociaux, des travailleurs sociaux et le centre socioculturel « À la Croisée des Autres ».

**N'hésitez pas à nous joindre par téléphone en mairie, ne laissez pas une question sans réponse !**

\*(retrouvez le règlement des aides individuelles sur [www.ytrac.fr](http://www.ytrac.fr))

### Vaccination COVID 19 pour les plus de 75 ans

Dans une démarche de solidarité, le CCAS a accompagné les aînés de plus de 75 ans d'YTRAC à la vaccination. Nous remercions les élus et membres du CCAS qui se sont associés à cette démarche et qui ont répondu présents à notre appel. Un Grand Merci pour votre disponibilité.

**Muriel ESCALIER**

Adjointe action sociale  
Vice-présidente du CCAS

# Projet de salle d'activité multi-générationnelle de sport santé et bien-être

Après la validation en décembre 2020 du projet d'équipement par le Conseil Municipal, le début d'année 2021 a été consacré à la préparation du concours d'architecte, procédure rendue obligatoire compte tenu du niveau d'investissement prévu sur ce dossier.

Comme indiqué dans notre précédent Ytrac'info, nous avons sollicité l'équipe technique de CANTAL HABITAT pour nous épauler dans cette démarche relativement lourde à conduire, et très encadrée en matière de procédures juridiques et techniques.

Sur la première étape fixée au 17 mai 2021, ce sont 12 cabinets d'architectes qui ont répondu à l'appel d'offre, témoignant ainsi de l'intérêt porté à notre projet.

Quatre d'entre eux sont issus d'entreprises Cantaliennes et donc huit hors département (Clermont-Fd - Vichy - Bordeaux - Marseille - Paris - Cahors - Montpellier - Mende).

Le jury composé de 8 élus, issus de la Commission d'Appel d'Offres et de 4

architectes s'est réuni le 15 juin 2021 pour sélectionner trois candidatures.

Les critères de sélection ont porté sur la conformité des candidatures par rapport à l'avis de concours, les garanties financières, la justification des compétences techniques et professionnelles, la lettre de motivation sur notre projet et les expériences présentées par les postulants.

**Les candidats sélectionnés pour travailler sur le projet sont :**

- BRUHAT-BOUCHAUDY - Clermont Fd- Vichy
- METAFORE - Aurillac
- FABRE- SPELLER - Clermont Fd

La prochaine étape est fixée au 03 Août 2021, visite des trois lauréats sur le terrain, présentation du dossier, du règlement du concours et des attentes de l'équipe communale sur le projet de salle.

Ils auront ensuite jusqu'au 30 septembre pour déposer leurs propositions, à la fois sur les aspects techniques, architecturaux mais aussi économiques et financiers.

Courant novembre, la commission technique se réunira pour étudier, de façon anonyme, les différentes offres, et début décembre, réunion du jury en mairie pour désigner le lauréat final qui aura en charge la réalisation du projet.

**Par la suite le calendrier de réalisation devrait être arrêté de la façon suivante :**

- Janvier à mars 2022 : travail sur l'avant projet, dépôt du permis de construire
- Automne 2022 : validation du projet et lancement des appels d'offre
- Février 2023 : lancement des bons de commande
- Délais de chantier : environ 2 ans
- Mise en service de la salle multi-activités : début 2025 ; Bien entendu, les différentes étapes de réalisation seront partagées avec les habitants et les associations, de façon à associer le plus grand nombre à la mise en œuvre de cet équipement structurant pour la vie de notre collectivité.

## Développement durable et économies d'énergie

Un de nos axes d'actions en matière de développement durable est le travail sur les économies d'énergie, avec notamment la reprise des diagnostics énergétiques réalisés sur nos bâtiments communaux.

En partenariat avec la société CPG ISOLATION nous avons engagé une démarche d'isolation des planchers bas de nos locaux situés dans les bâtiments de l'ancienne Poste, les vestiaires foot Ytrac et LE BEX, le foyer d'ESPINAT... et isolation également des combles. Ces travaux pour un montant d'environ 30 000€ seront éligibles aux financements d'Etat orientés spécifiquement vers ces actions, et compte tenu de notre engagement ancien avec la société CPG ISOLATION le reste à charge pour la commune sera réduit de façon conséquente.

Par ailleurs, pour venir en aide aux Ytracois qui pourraient être intéressés par le volet économies d'énergie et isolation des locaux, la société CPG ISOLATION nous a proposé de tenir une réunion d'information sur la commune le jeudi 23 septembre 2021. Vous pouvez d'ores et déjà, retenir la date et vous faire connaître en mairie pour recevoir le moment venu une information personnalisée.

**Didier BERGERON**

Adjoint grands équipements, développement durable

## À noter

### ► CHANGEMENT DE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Après 20 années de direction des services techniques de la commune, **Bernard VERON** quitte la collectivité au 1<sup>er</sup> août pour une nouvelle vie de retraité. Nous le remercions pour le travail accompli au cours de toutes ces années et lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Son successeur, **Jean-Louis LACOSTE**, actuellement en poste à la ville d'Arpajon-sur-Cère, prendra ses fonctions à compter du 15 septembre. Bienvenue à lui.

### ► INSTAURATION D'UNE PERMANENCE DE NOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Sylvie LACHAIZE et Jamel BELAIDI, renforcent leur écoute et leur disponibilité auprès des Ytracois en instaurant une permanence en Mairie d'Ytrac tous les premiers samedis du mois de 10h à 12 h, sur rendez-vous.

**1<sup>ère</sup> permanence le 4 septembre 2021.**

#### CONTACTS :

- slachaize@cantal.fr  
06 70 30 49 35
- jbelaidi@cantal.fr  
06 80 10 24 71

